

AVIS DU CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE

art. L411-1 et L411-2 du livre IV du code de l'environnement

Référence du projet : n°2017-03-29x-00525
(MEDDE-ONAGRE)

Référence de la demande : n°2017-00525-041-001

Dénomination du projet : Lotissement Strasse 2

Lieu des opérations :

Bénéficiaire : BRAUN Pierre - SFB

MOTIVATION ou CONDITIONS

Le dossier est correctement abordé autour de deux problématiques de conservation du Crapaud vert et du grand Hamster.

Le projet concerne des zones de culture intensive d'où la pauvreté des inventaires. Néanmoins, le potentiel de retour de ces espèces existe.

La séquence E-R-C est correcte et les mesures proposées à la hauteur des attentes.

C'est pourquoi un avis favorable sans réserve est accordé à ce projet si ce n'est la mise en oeuvre des dispositions proposées.

MOTIVATION ou CONDITIONS

Délégataire CNPN FAUNE / FLORE : Michel Métais

AVIS : Favorable

Favorable sous conditions

Défavorable

Fait le : 13 juillet 2017

Signature :

